

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE FEURS
COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY LESTRA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 13

Abstention(s) : 0

Pour : 13 Contre : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pierre SIMONE, Maire

Date de convocation : 13/10/2025

PRESENTS : M. Pierre SIMONE, M. André MICHEL, Mme Marie-Claire GARIN, M. Philippe FAYOLLE, Mme Béatrice RODRIGUES, Mme Sylvie SECOND, M. Christophe FERRIER, M. Jean-Christophe VOUTE, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS,

ABSENTS et EXCUSES : Mme Isabelle MARJOLLET qui donne pouvoir à André MICHEL, Mme Chrystelle MALIGEAY qui donne pouvoir à M. Christophe FERRIER, Mme Olivia SEON, M. Bernard GAGNIERE qui donne pouvoir à M. Philippe FAYOLLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sylvie SECOND

N° 2025-10-20-03

OBJET : Présentation du rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes de Forez-Est

RAPPEL et REFERENCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2025.xxx.24.09 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 24 septembre 2025 approuvant le rapport d'activité 2024,

Vu le rapport d'activité 2024 ci-annexé,

MOTIVATION et OPPORTUNITE

Chaque année, avant le 30 septembre, le Président de la CC Forez-Est transmet au maire de chaque commune membre un rapport sur l'activité de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), accompagné du compte financier unique 2024 approuvé par son organe délibérant.

Ce rapport est ensuite présenté par le maire en séance publique du Conseil municipal, au cours de laquelle les représentants de la commune siégeant à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

CONTENU

Le rapport d'activité de la CC Forez-Est de l'année 2024 donne une vision complète de toutes les actions conduites par l'EPCI. Il retrace les grandes étapes et les temps forts de l'année précédente, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire tout au long de l'année.

**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,**

1° - **Prend acte** de la présentation du rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes de Forez-Est.

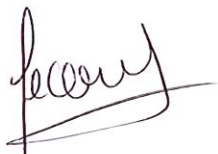
2° - **Autorise** Monsieur le Maire à prendre toute mesure et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Copie certifiée conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,
Sylvie SECOND



Le Maire,
Pierre SIMONE

